

Vos questions / nos réponses

demande d aide urgente pour mon beau fils de 15 ans et demi

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/10/2012 12:28

ce 4 octobre , je vous ai deja contacté et vous m avez répondu , j vous en remercie beaucoup ! Mais depuis cela ne s est pas amélioré ,maintenant il répond violemment a son père , veut meme se battre avec . il n accepte pas que l on ne le laisse plus sortir du tout et refuse tout refus ; c est un gamin qui est hyperactif et prend de la ritaline et du risperdale ; il ne veut plus prendre son traitement , ; comme vous m avez conseiller son pere a appeler UFATT sur toul pour son probleme de cannabis et son refus d obéir , ceux ci nous ont dirigé vers le cmp toulais car il etait deja suivi par un psychiatre et une psychologue sans vouloir nous aider alors que l on demande de l aide ; je viens d appeler le psychiatre en question pour prendre rendez vous mais pour l instant nous devons attendre , que faire , quoi faire , comment faire ?? devons nous attendre le rendez vous avec ce psy et appeler ensuite l adresse que vous m avez conseillé ? aidez nous ! SVP ! Ce gamin doit partir une semaine a l ecole ce lundi , va til s y rendre réellement ? Le divorce de ses parents sest tres mal passé , la maman a fait beaucoup de mal et il y a 3 ans celle ci nous a téléphoné en disant de prendre ce gamin chez nous ou si nous refusions elle le mettait en famille d accueil , alors nous avons décidé son père et moi de l accueillir chez nous mais depuis qu il est là , il en veut à son père et pourtant son père fait tout vraiment tout pour lui ; comment l aider a s en sortir car a cet heure ci il provoque son pere et ne le respecte pas du tout :en juin 2012 la maman a écrit au juge en disant que ce gamin etait invivable(elle ne s en occupe pas)du coup, une décision sera prise au mois de décembre ,et depuis juin , je pense que c est l élément déclencheur il a fait 2 fugues , s est drogué , a perdu son emploi en une semaine de temps, devient tres violent ! je veux qu il s en sorte et nous voulons retrouvé la sérénité dans notre foyer !Mais aidez nous s il vous plait a trouver une bonne solution !merci de votre compréhension

Mise en ligne le 15/10/2012

Bonjour,

Comme vous en témoigniez déjà il y a quelques jours, votre beau fils traverse une période de mal-être. Il est déjà suivi depuis un certain temps par un psychiatre et une psychologue pour des problèmes d'hyperactivité, et s'ajoutent à cette difficulté les relations familiales ainsi que son manque d'investissement scolaire.

Nous ne pouvons pas savoir s'il se rendra à l'école, ni combien de temps il lui faudra pour avancer face à ces difficultés. Il semble nécessaire qu'il continue à être aidé sur le plan psychologique, et ce travail là prend souvent du temps, sans que personne ne puisse faire que ça aille plus vite.

Le courrier au juge peut être une bonne chose à partir du moment où sa mère sent qu'elle n'a plus aucune emprise sur l'éducation qu'elle essaie de lui donner. Cela pourra permettre qu'il ait une aide complémentaire à celle qu'il reçoit déjà, notamment sur le plan éducatif.

Compte tenu de la souffrance que cela génère pour vous et les autres membres de son entourage, nous vous invitons avant tout à contacter l'établissement vers lequel on vous a déjà orientés afin que vous puissiez être soutenus, et éventuellement conseillés.

Dans tous les cas, une étape nécessaire va être pour vous d'accepter que tout ne peut pas venir de son entourage, votre beau fils ne pouvant avancer qu'à son rythme, ce qui est en décalage avec le sentiment d'urgence que vous semblez vivre.

Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à nous contacter au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h).

Cordialement.
